

[Texte]

As it has been pointed out, they must get some sort of an advantage. The advantage either could go for a period of 10 years, by which time they should be able to prove themselves and move on, or some of our members would argue it does not really matter because they are making an economic contribution anyway, particularly recognizing the regional nature of our country.

**Mr. Danson:** You mention, Mr. Dobson, that the small companies are justified, but is the tax break justified for them? They are contributing to the economy, but so is every worker contributing to the economy.

**Mr. Dobson:** Well, they have to get started at some point. One of our companies in Montreal happens to make yogurt, and he makes the largest amount in the country. His move is Delisle Yogurt. In a discussion of this sort he would say that if he did not have the tax break he, first of all, would not accumulate enough equity to get the bank to loan him money, to get the suppliers to advance him credit. When he got a little bigger—and I am one of them—he had to go to outside investors. Unless he had a tax break at 21 per cent as opposed to 50 per cent, he could not get those outside individuals. This is a private company; perhaps there are 10 shareholders. In the earlier years, in order to get the expansion—his sales are now \$1.5 million—he really had to have the advantage of 21 per cent as opposed to the 50 per cent to get the capital, to get the bankers, to get the suppliers and to get that money back into the company. Otherwise, in his opinion, he could not really get going.

● 2020

I have in front of me here a group of 40 entrepreneurs and YPO's in the Montreal district and some of them make the same point.

**The Chairman:** Would you like to explain what a YPO is?

**Mr. Dobson:** This is the Young Presidents' Association. They are presidents of their companies before the age of 40. They come from selected companies in Montreal, and I think they probably are sending in a brief too. Their type of group is much similar to what we are talking about. They are making the point here, and some of them spell them out, that in their opinion they could not have got going unless they had this advantage to get them started.

From this advantage we go to the second point in our figures, the second apart from

[Interprétation]

Tel qu'indiqué, elles doivent obtenir quelques avantages, qui pourraient s'étendre sur une période de dix années. Au bout de ces 10 ans, je pense qu'elles devraient être en mesure de faire leur preuve. Plusieurs de nos membres pensent que cela n'a pas d'importance, car elles contribuent à l'économie, en tout cas, surtout si l'on tient compte des problèmes régionaux qui se posent au Canada.

**M. Danson:** Monsieur Dobson, vous avez dit que ces petites sociétés sont justifiées. Est-ce que leurs dégrèvements fiscaux sont justifiés? Elles contribuent à l'économie, mais n'en est-il pas de même pour chaque travailleur.

**M. Dobson:** Eh bien, elles doivent partir d'un certain point. La Delisle Yogourt, qui est l'une de nos compagnies à Montréal, fait énormément de Yogourt dans le pays. Dans une discussion de ce genre, M. Delisle nous dirait que, pour démarrer, s'il n'avait pas eu un dégrèvement fiscal, tout d'abord, il n'aurait pas obtenu suffisamment d'avoir pour obtenir un prêt bancaire, et pour obtenir du crédit. Lorsque la compagnie a pris de l'importance, il a dû s'adresser à des bailleurs de fonds. S'il n'avait pas eu ces 21 p. 100 d'impôt au lieu de 50 p. 100, il n'aurait pas pu obtenir ces prêts. C'est une compagnie privée qui a environ dix actionnaires. Au début, afin de pouvoir se développer ses ventes sont maintenant de l'ordre de un million et demi de dollars—il lui fallait nécessairement ces 21 p. 100 d'impôt au lieu des 50 p. 100 pour obtenir les capitaux, pour obtenir les prêts bancaires, pour contacter les fournisseurs, et pour restituer cet argent à la société. Sans cela d'après lui, il n'aurait pas pu démarrer. J'ai ici un groupe de 40 entrepreneurs, ainsi que des représen-

tants de la YPO de la région de Montréal, et quelques-uns d'entre eux ont fait les mêmes remarques.

**Le président:** Pouvez-vous dire ce qu'est la YPO?

**M. Dobson:** L'Association des jeunes présidents. Ils sont présidents de leur compagnie avant 40 ans. Ils viennent d'un certain nombre de compagnies établies à Montréal et je pense qu'eux aussi vous enverront un mémoire. Ce genre de groupe est comparable à celui dont nous parlons. A leur avis, ils n'auraient pas pu démarrer sans ce dégrèvement.

A partir de cet avantage, nous en arrivons à la deuxième partie de nos calculs, ce qui n'a